

COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MAI 2013

L'an deux mil treize le huit Avril à dix neuf heures  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Françoise GOSSARE, Maire.

**Présents** M. TARAMAZZO Jean Louis, Mme LE DAVAY Catherine  
Mme ADAM Marielle ; M BLANCHARD Michel ; Mme De CLARENS,  
Mr JANNIN Jean Luc ; M MATHIEU Jean-Claude ; Mr MARCHAND Jean François.

**Absents** Mme KUCHLY Agnès ; Mr BLESTEL ; Mme LALLIER Jacqueline, Mr CHARON Michel.

**Secrétaire de séance** : M JANNIN Jean Luc

**Ordre du jour :**

Approbation du précédent compte rendu

Délibération diverses subventions Associations  
Délibération autorisant la reconstruction et renforcement du pont de Chatillon  
Délibération sur l'instauration et la fixation des modalités de perception et de répartition de la participation Eaux Usées assimilées domestiques  
Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec la SAFER  
Délibération autorisant Mme le Maire à signer le CDI Mme Cécile BENIT  
Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec Mme Mélodia TAHIR bénévole de la bibliothèque  
Délibération tarifs location salle communale  
Délibération tarifs cantine et périscolaire

**Questions diverses**

Enquête Publique PLU  
Point sur les travaux

Approbation du précédent compte rendu

Les chiffres du budget primitif doivent être vérifiés.

**Délibération diverses subventions Associations**

Associations et montant des subventions adoptées:  
Sapeurs-pompiers : 100€  
Fanfare de Levis saint Nom : 150€  
Foyer Rural : 3300€  
Lire en vallée de Chevreuse : 250€

**Délibération autorisant la reconstruction et renforcement du pont de Chatillon**

La reconstruction est subventionnée à 70% par le PNR. La dépense maximum de chaque commune sera de 3000€. Vu le devis présenté (environ 11100€ TTC) les travaux de reconstruction sont adoptés.

**Délibération sur l'instauration et la fixation des modalités de perception et de répartition de la participation Eaux Usées assimilées domestiques**

Après explication de Mme le Maire et M Jean Claude Mathieu la délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec la SAFER**

Convention signée entre la commune le PNR et la SAFER. La délibération est reportée pour demande de précision du PNR.

### **Délibération autorisant Mme le Maire à signer le CDI Mme Cécile BENIT**

Après un certain nombre de CDD il est fait obligation aux communes de signer un CDI avec l'employé. Mme Cécile Bénit se trouve dans ce cas et la commune se doit de lui proposer un CDI. Délibération adoptée.

### **Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec Mme Mélodia TAHIR bénévole de la bibliothèque**

Depuis le début de l'année Mme Mélodia TAHIR ouvre la bibliothèque bénévolement le samedi matin pour améliorer le service. Dans ce cadre il est nécessaire de signer une convention entre la commune et cette personne. Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Délibération tarifs location salle communale**

Après explication de M JL Jannin il est proposé d'augmenter les tarifs de location de la salle communale de 250€ à 300€ à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013. Les autres conditions de location restent inchangées. Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Délibération tarifs cantine et périscolaire**

Après explication de M JL Jannin il est proposé de reconduire pour l'année scolaire 2013 2014 les conditions d'attribution des aides de cantine et périscolaire. Adoptée à l'unanimité.  
De plus, pour l'année scolaire 2013 2014, il est proposé d'attribuer une aide aux parents qui en feront la demande pour le centre aéré dans les conditions suivantes :  
Qf<2000 : 40% du montant journalier (aujourd'hui 37,7€).  
Qf>2000 : 0  
Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations supplémentaires**

**Demande de subventions à la région pour les réseaux de la rue de la Mairie.**

Adopté à l'unanimité.

**Renouvellement de 3 mois de la convention avec ECOVIA pour le dossier DEKEYNE.**

Adopté à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Le concert qui devait se dérouler le 9 juin à la chapelle avec le conservatoire des métiers de la musique de Sèvres est annulé.

Le 30 juin se déroulera à la chapelle un concert J. S Bach revisité.

Séance levée à 20h 15

Monsieur Jean-Luc JANNIN

Monsieur Jean-Claude MATHIEU

Madame Marielle ADAM

Monsieur Jean-François MARCHAND

Monsieur Jean Louis TARMAZZO

Monsieur Michel CHARON

Madame Jacqueline LALLIER

Madame Geneviève de CLARENS

Madame Agnès KUCHLY

Monsieur Alexandre BLESTEL